



ACCORD CMS GORILLA



CMS GORILLA AGREEMENT

**Accord sur la  
conservation des Gorilles  
et de leurs habitats de la  
Convention sur les  
espèces migratrices**

Distribution : Général

UNEP/GA/MOP4/Doc.1/Rev.1

20 novembre 2023

Français

Original : Anglais

---

QUATRIÈME RÉUNION DES PARTIES

Paris, France, 11-15 décembre 2023

Point 4 de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET CALENDRIER DE LA RÉUNION**

*(Préparé par le Secrétariat intérimaire)*

**LUNDI, 11 DÉCEMBRE 2023**

08:00 à 18:00 CET

<b>SESSION INDÉPENDANTE DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA</b>			
<b>Heure</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Documents</b>	<b>Commentaires/Résultats</b>
08:00 – 10:00	<b>1. Ouverture de la Réunion</b>	Aucun document	Le secrétariat intérimaire fera une brève allocution d'ouverture.
	<b>2. Adoption du Règlement intérieur</b>	<a href="#">Règlement intérieur</a>	La Réunion sera invitée à adopter le Règlement intérieur tel qu'il a été adopté lors de la MOP3.
	<b>3. Élection des Présidents</b>	Aucun document	Conformément à l'Article 5 du Règlement intérieur, la Réunion élira un Président et un Vice-Président.
	<b>4. Adoption de l'ordre du jour</b>	UNEP/GA/MOP4/Doc.1	La Réunion sera invitée à examiner et à adopter l'ordre du jour des sessions indépendantes de la MOP4 de l'ordre du jour provisoire annoté et du calendrier de la Réunion.
	<b>5. Mise en place de la commission de vérification des pouvoirs</b>	Aucun document	Conformément à l'Article 3 du Règlement intérieur, la Réunion sera invitée à établir une commission de vérification des pouvoirs, composée de cinq représentants au plus.
	<b>6. Admission des observateurs</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.2</a>	Conformément à l'Article 2 du Règlement intérieur, la Réunion sera invitée à admettre toutes les agences et tous les organismes internationaux et nationaux qui répondent aux critères énoncés dans l'Article à se faire représenter à cette Réunion par des observateurs.
<b>SESSIONS CONJOINTES DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA ET DE LA TROISIEME REUNION DU CONSEIL DU GRASP<sup>1</sup></b>			
10:00 – 13:00	<b>7. Ouverture de la Troisième réunion du Conseil du GRASP</b>	Aucun document	
	<b>8. Élection du Président de la Troisième réunion du Conseil du GRASP</b>	Aucun document	
	<b>9. Adoption de l'ordre du jour</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/ COUNCIL/3.1  UNEP/UNESCO/GRASP/ COUNCIL/3.2	

<sup>1</sup> Veuillez noter que l'ordre du jour des sessions conjointes a été préparé par le Secrétariat du GRASP et est intégré dans l'ordre du jour de la MOP4 pour la commodité des délégués participant aux deux réunions. Des modifications mineures ont été apportées par le Secrétariat intérimaire de l'Accord Gorilla pour plus de clarté.

	<b>10. Rapport du secrétariat du GRASP</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/ COUNCIL/3.3	Discussion sur les questions/suggestions des partenaires et approbation du rapport du Secrétariat.
13:00 – 15:00	<b>Pause déjeuner</b>		
15:00 – 18:00	<b>11. Mise à jour du statut des grands singes et de leurs habitats</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/ COUNCIL/3.4	Présentation des informations de la base de données A.P.E.S. de l'UICN préparée en collaboration avec la Commission scientifique du GRASP et le Groupe de spécialistes des primates de l'UICN/Section des grands singes.
	<b>12. Présentation de l'examen du GRASP et des recommandations clés</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/ Council/3.5  UNEP/UNESCO/GRASP/ Council/3.6	Discussions sur les résultats de l'examen et les recommandations à intégrer dans les délibérations sur la nouvelle Stratégie Globale.
Session de soirée	<b>13. Réception</b>		

**MARDI, 12 DÉCEMBRE 2023**

10:00 à 18:00 CET

<b>SESSIONS CONJOINTES DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA ET DE LA TROISIEME REUNION DU CONSEIL DU GRASP</b>			
<b>Heure</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Documents</b>	<b>Commentaires/Résultats</b>
10:00 –13:00	<b>14. Grand singes et sante</b>	Aucun document	Discours liminaire
	<b>15. Stratégie Globale du GRASP</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.7	Accord sur une Stratégie Globale révisée
13:00 – 15:00	<b>Pause déjeuner</b>		
15:00 –18:00	<b>16. Mode de fonctionnement</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.8	Accord sur un nouveau mode de fonctionnement
Session de soirée	<b>17. Groupe de travail sur le commerce illégal</b>		

**MERCREDI, 13 DÉCEMBRE 2023**

10:00 à 18:00 CET

<b>SESSIONS CONJOINTES DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA ET DE LA TROISIEME REUNION DU CONSEIL DU GRASP</b>			
<b>Heure</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Documents</b>	<b>Commentaires/Résultats</b>
10:00 –13:00	<b>18. Discussion sur le développement à grande échelle et les grands singes</b>	Aucun document	Discours liminaire
	<b>19. Grandes lignes du plan de travail</b>	Aucun document	Aperçu des grandes lignes du plan de travail pour le secrétariat du GRASP et les partenaires jouant un rôle de leader ou de soutien
13:00 – 15:00	<b>Pause déjeuner</b>		
15:00 –18:00	<b>20. Révision des règles de gestion du gestion du GRASP</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.9	Accord sur les règles révisées pour la gestion du GRASP
Session de soirée	<b>21. Élections du Comité exécutif du GRASP</b>		

**JEUDI, 14 DÉCEMBRE 2023**

10:00 à 18:00 CET

<b>SESSIONS CONJOINTES DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA ET DE LA TROISIEME REUNION DU CONSEIL DU GRASP</b>			
<b>Heure</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Documents</b>	<b>Commentaires/Résultats</b>
10:00 –13:00	<b>22. Stratégies financières innovantes au profit des communautés qui vivent avec les grands singes</b>	Aucun document	Discours liminaire
	<b>23. Partage d'informations sur l'inclusion potentielle des gibbons</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.10 UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.11	Informations sur les deux études que le Secrétariat a commandées pour informer le Conseil
	<b>24. Demande d'accueil du secrétariat de l'Accord Gorilla de la CMS</b>	Aucun document	Information sur la demande d'accueil du Secrétariat de l'Accord Gorilla de la CMS
	<b>25. Adoption des documents</b>	Aucun document	Adoption de la Stratégie Globale, du Modèle d'entreprise, des grandes lignes du plan de travail et des Règles de gestion modifiées.
13:00 – 15:00	<b>Pause déjeuner</b>		
15:00 –18:00	<b>26. Suite : Adoption des documents</b>	UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL/3.9	Suite : Adoption des documents

**VENDREDI, 15 DÉCEMBRE 2023**

09:00 à 17:00 CET

<b>SESSIONS INDÉPENDANTE DE LA MOP4 DE L'ACCORD GORILLA</b>			
<b>Heure</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Documents</b>	<b>Commentaires/Résultats</b>
09:00 – 10:30	<b>27. Déclarations des Parties sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord Gorilla</b>	Aucun document	Les Parties seront invitées à faire de brèves déclarations soulignant les progrès réalisés et toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de l'Accord Gorilla.
10:30 – 11:15	<b>28. Rapport du Secrétariat intérimaire</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.3</a>	Le Secrétariat intérimaire rendra compte de ses activités et de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la MOP3.
11:15 – 11:30	<b>29. Rapport du Dépositaire</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.4</a>	Le Secrétariat de la CMS fournira son rapport en tant que dépositaire.
11:30 – 12:00	<b>30. Dispositions institutionnelles de l'Accord</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.3</a>	Le Secrétariat de la Collaboration Transfrontalière du Grand Virunga présentera sa proposition d'accueillir le Secrétariat de l'Accord Gorilla et la Réunion sera invitée à discuter et à décider des dispositions institutionnelles de l'Accord Gorilla..
12:00 – 14:00	<b>Pause déjeuner</b>		
14:00 – 14:10	<b>31. Commission scientifique du GRASP remplaçant le Comité technique de l'Accord Gorilla</b>	Aucun document	La Réunion sera invitée à décider si la Commission scientifique du GRASP, au lieu du Comité technique de l'Accord Gorilla, continue à fournir des conseils scientifiques sur la mise en œuvre de l'Accord Gorilla conformément à l'Article VI, paragraphes 4 et 5 de l'Accord Gorilla.
14:10 – 14:50	<b>32. Résultats de la MOP4</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.5</a>	Le Secrétariat intérimaire présentera un projet de résolution sur les plans d'action et les dispositions institutionnelles.
14:50 – 16:00	<b>33 Budget et programme de travail (2024-2026) de l'Accord Gorilla</b>	<a href="#">UNEP/GA/MOP4/Doc.6</a>	Le Secrétariat intérimaire présentera le rapport financier pendant la période inter-sessionnelle, donnera un aperçu des contributions des Parties et présentera son projet de budget et de programme de travail pour la nouvelle période triennale 2024-2026.

16:00 – 16:20	<b>34. Adoption des Résolutions</b>	Aucun document	La Réunion sera invitée à adopter les projets de résolutions couvrant les points discutés dans le cadre des sessions conjointes avec le Conseil GRASP.
16:20 – 16:30	<b>35. Rapport de la Réunion</b>	Aucun document	La réunion sera invitée à discuter et à adopter des points d'action. Points d'action. La réunion discutera et décidera de la procédure à suivre pour finaliser le rapport.
16:30 – 16:40	<b>36. Date et lieu de la prochaine réunion</b>	Aucun document	Le Président invitera les pays participants à faire des propositions et des offres sur le lieu de la Cinquième réunion des Parties.
16:40 – 16:50	<b>37. Questions diverses</b>	Aucun document	Toute autres questions non couvertes par les autres points de l'ordre du jour peuvent être soulevées au titre de ce point de l'ordre du jour
16:50 – 17:00	<b>38. Clôture de la réunion</b>	Aucun document	Le Président déclarera la MOP4 close.